

Se préparer au renouvellement d'un CPOM médicosocial : élaborer son diagnostic financier

Objectifs pédagogiques

Préparer les points de négociation et de vigilance du prochain CPOM

Bénéficier de la connaissance réglementaire et des éléments permettant de négocier

Être capable d'élaborer un diagnostic financier et des projections pluriannuelles dans le cadre de la négociation.

Programme

Apprécier la situation de départ

- Bilan du CPOM précédent
- Engagements existants : PPI, projets, ...
- Evaluation des possibilités financières
- Analyse de la masse salariale
- Actions à mener

Etablir des projections pluriannuelles dans le cadre du CPOM et de l'EPRD ou du BP

- Anticiper une éventuelle dégradation de la situation financière ou au contraire d'éventuelles sources de développements et d'opportunités
- Analyse prospective de la masse salariale
- Construction de l'EPRD (ou du BP pluriannuel) N et N+1
- Présentation des principaux ratios d'équilibre financier et analyse vis-à-vis des référentiels
- Déterminer les capacités de mutualisation des financements entre les établissements inclus dans le CPOM
- Exemple de rapport budgétaire et financier

Affecter le résultat

- Règles du CASF
- Mentions prévues dans le CPOM
- Respect des équilibres financiers (réserve de compensation en autres)
- Mise en commun entre établissements et services
- Particularité : dépenses rejetées – dépenses inopposables (ex : congés payés), financement des IDR
- Incidences de la sous activité sur les produits

PROGRAMME DE FORMATION

Suivre le CPOM et ses indicateurs

- Elaboration des premiers tableaux de bord et du suivi des indicateurs financiers et stratégiques liés à l'EPRD et au CPOM
- Lien fiches actions e-cars et indicateurs économiques et financiers

Public concerné et prérequis pédagogiques

Cette formation s'adresse aux Comptables, Gestionnaires et Responsables Directeurs
Avoir des connaissances budgétaires et comptables des établissements médico-sociaux et sociaux

Durée, effectifs

1 jour(s) - 7 heures

12 stagiaires (capacité maximum)

Intervenant.e.(s)

Maiwenn L'HOSTIS, Consultante, Formatrice en gestion financière et tarification du secteur sanitaire et social

- Présentation détaillée des intervenants accessible via notre site : www.uriopss-hdf.fr/formation

Moyens pédagogiques et techniques – Matériel nécessaire

Le formateur fera appel à un ensemble de techniques pédagogiques, permettant une alternance d'apports théoriques de cas pratiques afin d'acquérir un ensemble de connaissances conformes aux objectifs pédagogiques

Aucun matériel particulier n'est nécessaire pour suivre cette formation

Modalités d'évaluation des acquis

Mise en situation, cas pratiques, exercices...

Une fiche d'évaluation sera remise aux stagiaires afin qu'ils puissent évaluer le contenu pédagogique et la méthode employée

Sanction visée

PROGRAMME DE FORMATION

Un certificat de réalisation et une attestation de fin de formation seront délivrés à l'issue de l'action

RAPPEL

Pour valider leur formation et obtenir un certificat de réalisation, les stagiaires doivent avoir :

- attesté de leur présence (émargement)
- réalisé les exercices préconisés par le formateur
- réalisé l'évaluation des acquis de leurs connaissances
- complété la fiche individuelle d'évaluation de la formation

Délais moyens pour accéder à la formation

- Les formations en Inter font l'objet d'une programmation accessible [via le catalogue en ligne](#).
- Les formations en Intra sont programmées en tenant compte des disponibilités des apprenants et des intervenants.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap



Les stagiaires en situation de handicap sont invités à préciser leur besoin en amont de la formation afin d'échanger sur les éventuelles adaptations nécessaires en fonction de leur handicap.

Référente Handicap pour l'organisme de formation Uriopss HdF :

Martine BABELA : m.babela@uriopss-hdf.fr

Les locaux de l'Uriopss, à Boves et à Lille, sont accessibles pour les personnes à mobilité réduite.

Le cas échéant, l'Uriopss s'appuie sur un réseau de partenaires pour répondre aux besoins exprimés, ou orienter si besoin vers les dispositifs ou acteurs spécialisés.

Registre public d'accessibilité téléchargeable depuis notre site Internet : www.uriopss-hdf.fr/formation

Tarif

Nos tarifs sont nets de taxes, car l'Uriopss n'est pas assujettie à la TVA (art. 261.7-1°b du CGI).